

MOEURS UNIVERSITAIRES

LA POLICE ET LES ÉTUDIANTS

II

En dépit de son titre, ma chronique de la semaine dernière parlait peu ou pas des relations entre les étudiants et la police, représentée au moyen-âge par les archers et le guet. Et c'est pour combler cette lacune que je reprends aujourd'hui ce même thème qu'on pourrait allonger inépuisablement. Je me contenterai donc de vous présenter une gerbe d'anecdotes cueillies au jardin de mes lectures, qui vous feront voir la mentalité de cette époque, qui n'est changée que de notre côté. Quant aux membres de la "force constabulaire", ils sont restés les mêmes, voyant rouge aussitôt que des étudiants parodent, frappant à tort et à travers, la plupart du temps les innocents, surtout lorsqu'ils les trouvent isolés.

Nous en avons un exemple FRAPPANT c'est le cas de le dire, lors du carnaval de 1229. Des désordres avaient été commis par un groupe d'escoliers en goguette, qui avaient refusé de payer le cabaretier du bourg Saint-Marcel et l'avaient battu. Ils furent d'ailleurs mis en fuite par les voisins. Les escoliers revinrent le lendemain en plus grand nombre, brisent les vitres et les meubles et répandent le vin. Le prévot de Paris arrive avec ses archers, et rencontrant des escoliers qui jouaient paisiblement, font sur eux. Deux d'amands sont tués. Et c'étaient les Picards qui avaient causé le mal. Les professeurs demandent réparation et ne l'obtiennent pas. Les écoles sont suspendues; professeurs et escoliers quittent Paris, se dispersent ailleurs et fondent les universités de Toulouse, Reims, Orléans, Montpellier, etc., au détriment de Paris.

Et cependant l'université n'avait absolument rien à faire avec les autorité. Le droit de des étudiants était inviolable, ils ne pouvaient être saisis pour dettes, et en outre étaient complètement soustraits à la juridiction civile. Ils ne pouvaient être jugés que par l'Université qui, en ces temps reculés, n'abandonnait les siens que s'ils étaient irrémédiablement tombés "in profundum malorum".

"L'Université avait tant de pouvoir alors, dit Mme Barante, que lorsqu'elle mettait la main à une chose, il fallait qu'elle en vint à bout. Ainsi pour ne citer qu'un exemple, le sire de Tignonville avait fait arrêter deux escoliers convaincus des plus grands crimes. L'Université les désavoua et les malheureux furent condamnés à être pendus.

Le duc de Bourgogne, qui était l'ennemi personnel de Tignonville, suscita contre lui les escoliers de la nation de Normandie. Ceux-ci excitèrent la passion de leurs camarades et réclamèrent contre eux la privation de leurs privilèges. On ferma les écoles et comme le roi semblait approuver la conduite du prévot, l'uni-

versité déclara que puisqu'on violait ses franchises, la "Fille du Roi" serait persécutée dans son honneur, s'en irait comme une brebis errante chercher asile ailleurs. Aussitôt Charles VII ordonna que le prévot allât en personne détacher les cadavres du gibet, les baisa à la bouche et paya les frais du convoi. Il fut ensuite destitué de sa charge.

Sous le règne du même Charles VII, après que l'Université eut perdu la précieuse prérogative de n'être jugée que par le roi, le prévot de Paris faisait fréquemment emprisonner des escoliers, sans égard pour leur qualité. Le Châtelet en enfermait plus de 40. Le recteur, sur l'ordre de l'Université, se présente chez le prévot pour les réclamer. On les lui rend. Mais voici qu'en s'en retournant avec un cortège nombreux sur la rue Saint-Antoine, les étudiants sont rencontrés par un commissaire, accompagné de huit archers. Une rixe s'élève; les hommes d'armes s'élancent dans la mêlée, un bachelier en droit est tué, vingt escoliers blessés; le recteur lui-même court le risque de la vie et put à peine s'échapper. Dans le tumulte, les bourgeois avaient pris les armes et des chaînes avaient été tendues dans les rues (11 mai 1453).

L'Université éplorée, assiste en corps le lendemain aux funérailles du malheureux qui avait péri. Elle ordonne une cessation générale de leçons et de sermons, et en même temps une députation est envoyée au Parlement, demandant réparation. Le 21 juin, le Parlement, sur l'ordre du roi, condamna les archers à faire amende honorable à l'Université à demi-nus, une torche ardente à la main. Celui qui avait menacé le recteur eut le poing coupé.

En temps ordinaires, nos pères s'amusaient à terroriser le guet — on prend son plaisir où on le trouve. Quelques bons compagnons s'assemblaient le soir, près du collège de Sainte-Geneviève ou du collège de Navarre, et "à l'heure que le guet montait par là, ils prenaient un tombereau et lui baillaient le branle, le ruant de grande force en la vallée et ainsi mettaient tout le pauvre guet par terre comme paves".

On bien, après avoir établi une traînée de poudre le long de la rue que devait suivre la ronde de nuit, ils y mettaient le feu quand les sergents apparaissaient et "prenaient leur passe-temps à voir la bonne grâce qu'ils avaient en fuyant".

LEONCE JOLIVET.

LES BILLARDS

(Suite de la 1ère page)

plaisir de demander dans quelle tère-tère tombe séchement notre monnaie? Et comment, mes bons amis, on parle d'éri-

LE DEVOIR est le journal préféré des étudiants et de leurs amis, parce qu'il publie les meilleurs articles littéraires et politiques, comme aussi toutes les nouvelles. Le DEVOIR peut être lu par tous les membres de votre famille.

Pâtisserie et Restaurant Français 328 Est, rue S.-Catherine, (ancien Legendre) Repas à 35 sous. PATISSERIES, GATEAUX, DRAGEES Particularités: Viandes froides, Huîtres, Homards LOUIS AUZEBY, gérant. Téléphone Est 379

L. O. D'ARGENCOURT La vieille maison de confiance du quartier latin. Epicerie fines et liqueurs de choix. ESCOMPTÉ POUR LES ETUDIANTS Tél. Est 953.

E. A. STE. MARIE LIMITEE Coin STE-CATHERINE et AMHERST FOURRURES, CHAPEAUX, MERCERIES, BERETS, ORIFLAMMES, GANTS. BAS, ARTICLES DE FANTAISIE

Rod. Carrière Opticiens et Optométristes à l'Hotel-Dieu, de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Henri Sénécal Salon d'Optique Franco-Britannique 207 Est, rue S.-Catherine, MONTREAL. Téléphone Est 5219. Direction: A. ROBI.

Théâtre Canadien-Français SEMAINE DU 4 NOVEMBRE LES CLOCHES DE CORNEVILLE Planquette AUX ETUDIANTS EN MEDECINE Nous rappelons que nous avons toujours en mains un assortiment considérable de TROUSSES A DISSECTION, STETHOSCOPES, accessoires et instruments pour la bactériologie et l'histologie, ainsi qu'un choix varié d'instruments de chirurgie. PHARMACIE LECOIRS ET LANCTOT Coin des rues S.-Denis et S.-Catherine MONTREAL

ger sur du bronze une nouvelle Maison des Etudiants et l'on s'embarbe naïvement dans de pareilles chinoïseries!" En somme, il y a erreur. A moins que les dignitaires de chaque faculté ne se donnent le mot, pour reprendre en mains l'administration de la F. U., dans le but de gérer ainsi les affaires de notre maison, il faudrait que les conseils des mêmes s'en occupent de quelque manière que ce soit. Disons-le, un premier pas a été tenté. Qu'a-t-il donné? Nous le saurons. Mais il y a plus à régler et il est du désir de tous que toute chose soit remise à point. C'est pourquoi nous croyons de notre devoir de demander, à notre aîné, M. Amédée Monet, de bien daigner pousser avec nous l'avancement de la solution cherchée et de trouver la clef de l'énigme que nous voulons déchiffrer.

Tous les étudiants l'écouteront. Il a été, avec M. Honoré Villeneuve, le plus ardent défenseur de nos droits, et nous ne voulons pas que toute lumière s'éteigne et meure sur ce problème de la Fédération et de la Maison des Etudiants, dont il a été l'un des pionniers. ROGER BON-TEMPS.

L'ESCHOLIER EST EN VENTE AUX DEPOTS SUIVANTS AU ROTZ-GAGNON, Université Laval LIBRAIRIE SAINT-LOUIS, 288, rue S.-Catherine Est. DEOM & FRERE, 71 rue S.-Catherine Est. JULES PONY, 379, rue S.-Catherine Est. GEORGE-ETIENNE COTE, 252 rue S.-Denis. MAILLOUX, 461 rue S.-Denis. LA BOUTEILLE, Place Jacques-Cartier

Les disparus de l'Auberge Rouge (Suite) Donc, quelle était la mystérieuse puissance qui poursuivait nos trois héros? Franchement, c'est ce que je me suis toujours demandé, mais il y a des murs que la perspicacité ne traverse pas, il y a des ombres que le phare de la science ne saurait dissiper. Néanmoins, l'administration de l'Escholier, afin de développer le goût des recherches savantes dans notre province, offre une prime de cinq cents dollars à celui qui découvrira la dite mystérieuse puissance. Etudiants, profes-

seurs, chefs de trains, ô vous surtout agents d'immeubles, mettez-vous à l'oeuvre dès maintenant! Qu'on se le dise! Cinq cents dollars, la joie dans votre famille! Santé! Bonheur! Prospérité! CHAPITRE XII UN MIRACLE DE LA POESIE Ils demeurèrent pendant des années dans la cave de cette auberge, mangeant le pain de l'exil, buvant l'eau de la cruche. Il convient de faire ici la description de la géole. C'était une pièce carrée aux murs de pierre. Pas un soupirail, pas un portail, pas un vitrail, pas un vantail. Dans un coin un appareil rustique, mais essentiel, pauvre mais honnête: embryon du mouvement perpétuel, symbole de l'égalité humaine. Dans les trois autres coins: trois paillasses verminées. Un point, c'est tout. L'homme qui n'est pas avec la société s'isole, s'écriait un jour ou plutôt un soir Chald, héritier présomptif de l'aède uni-

versitaire Oscar — son successeur — poésie, pour ne pas dire son égal. (Retenez, je vous prie, cette phrase subtile, qui servira à l'intelligence du 57e chapitre.) Complètement isolés, ils l'étaient! Mais dans l'étendue de ce malheur, il y avait un oasis. Il y avait ce je ne sais quoi — vous non plus d'ailleurs — qui est le beaume rafraichissant de l'adversité. L'instrument de leur supplice au lieu de les tuer les sauva. Pour un prisonnier quelconque, le fait d'être enfermé dans un cachot de ténèbres pendant un demi-siècle, constitue un des plus cruels châtements. Heureusement qu'au Parnasse ces téméraires lutteurs avaient de la poésie atteint la profondeur et que leurs âmes étaient de celles dont on fait les poètes de collège. Comme la nuit emplissait leur logis, ils ne manquèrent pas de trouver "la nuit plus belle que les jours". Aussi, lorsque le grand tremblement de terre souffla sur les riantes contrées où se déroule cette pantelante action, (non, ne protestez pas!), l'auberge s'ébranlant, ils chantèrent, aveuglés de lu-

mière, cet air dont s'est inspiré Gounod. "Non, ce n'est pas le jour." Messires Nicolas Trouvet, Ange de la Flamotte et Prosper Michon voulurent fuir le lieu qui les avait vu naître, mais ils pouvaient difficilement marcher, ayant déjà un pied dans la tombe. Qui dit tombe dit mort, qui dit mort dit résurrection. Vous vous attendez à la mort de ces messieurs et à leur résurrection, dans les chapitres à venir. Vous avez tort. L'Escholier n'est pas la "Presse". Trouvet, la Flamotte et Michon avaient juré de ne pas mourir, ils adoptèrent le régime végétarien et attendirent la fondation de l'Académie française. Trois mois s'étaient écoulés (c'est déjà long pour un écoulement), ils attendaient à l'ombre d'un entrepôt de sardines en béton. Au plus profond lointain recul de l'horizon là-bas, là-bas dans la montagne, trois voleurs apparurent et manifestèrent des intentions hostiles. Ils étaient perdus, car seul le béton était armé. (à suivre)